



COMMUNIQUÉ

Investissement de 878 200 \$ au Club de curling de Senneterre

Senneterre, le 20 février 2017. La Ville de Senneterre est heureuse d'accueillir le député d'Abitibi-Est et adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, Monsieur Guy Bourgeois, dans les locaux du Club de curling de Senneterre lors d'une conférence de presse où celui-ci a fait l'annonce d'une importante subvention accordée au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Monsieur Sébastien Proulx.

La Ville a présenté une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling. Un montant de 406 569 \$ lui a été accordé pour le remplacement des compresseurs du Club de curling, ainsi que certaines améliorations locatives.

« Cette nouvelle nous réjouit grandement de pouvoir enfin remplacer les compresseurs du Club de curling qui sont très vieillissants », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte. « L'intérêt de la population locale pour ce sport est indéniable et l'investissement d'aujourd'hui démontre que la Ville tient à sa pérennité ».

Le Club de curling de Senneterre, opéré par un organisme à but non lucratif, où plusieurs bénévoles travaillent avec cœur pour développer ce sport et conserver ses acquis, est très heureux de voir apparaître cet investissement. Le remplacement des compresseurs permettra d'obtenir une meilleure qualité de glace et réduira le temps consacré par les bénévoles pour son entretien.

La Ville de Senneterre est très heureuse de pouvoir concrétiser ce dossier et tient à remercier bien sincèrement le gouvernement du Québec pour sa généreuse contribution financière.

« Nous tenons à remercier bien sincèrement les nombreux bénévoles qui collaborent à l'essor de ce sport dans notre communauté et nous sommes très reconnaissants de votre contribution », a souligné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

Les améliorations au Club de curling, qui abrite également le Club de ski de fond et de raquettes, font partie d'un plan municipal d'amélioration des infrastructures de loisirs et de bonification de la qualité de vie du citoyen.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca